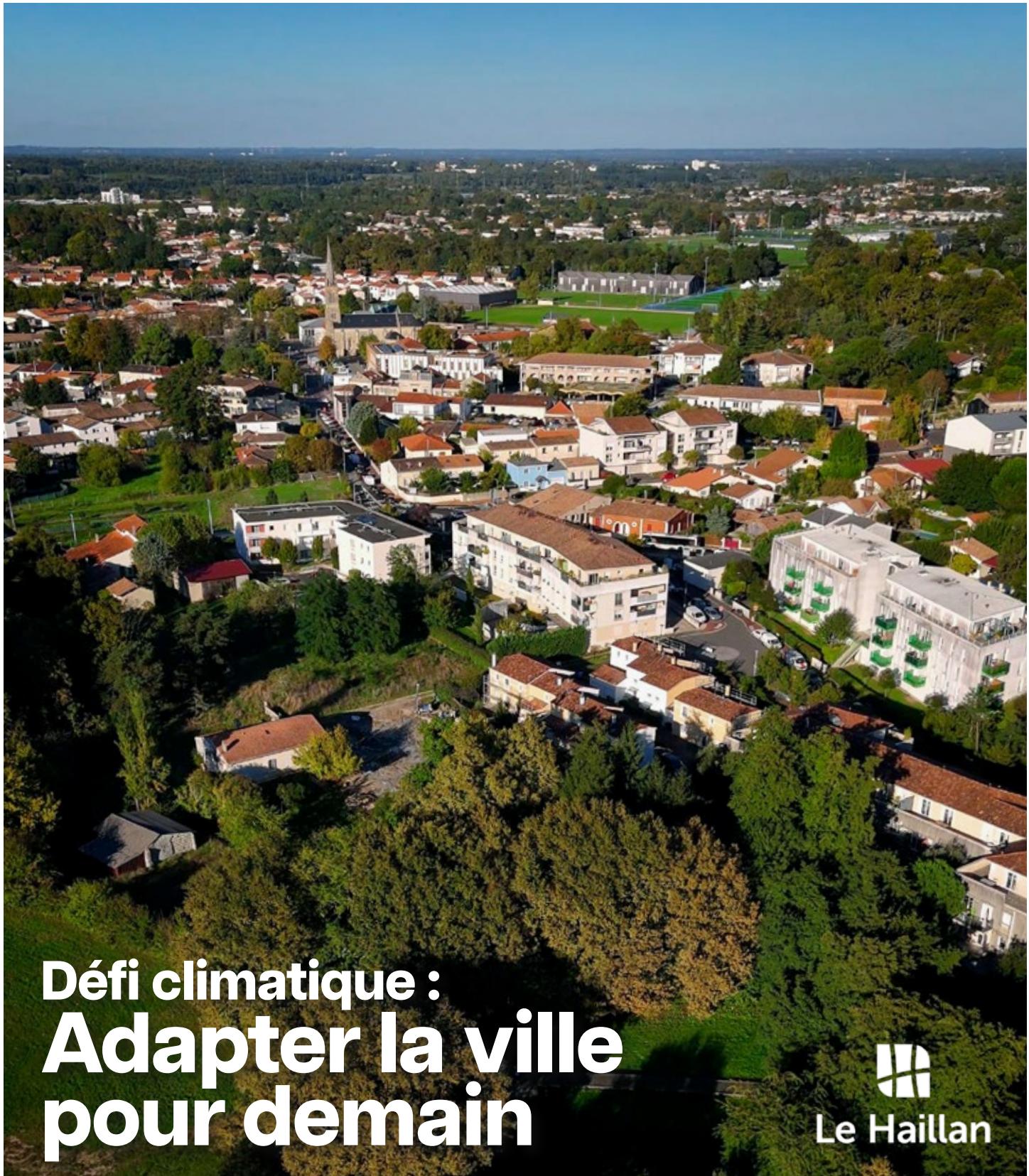


Le Haillan

votre mag

60

Janvier
Février
Mars
Avril
2026



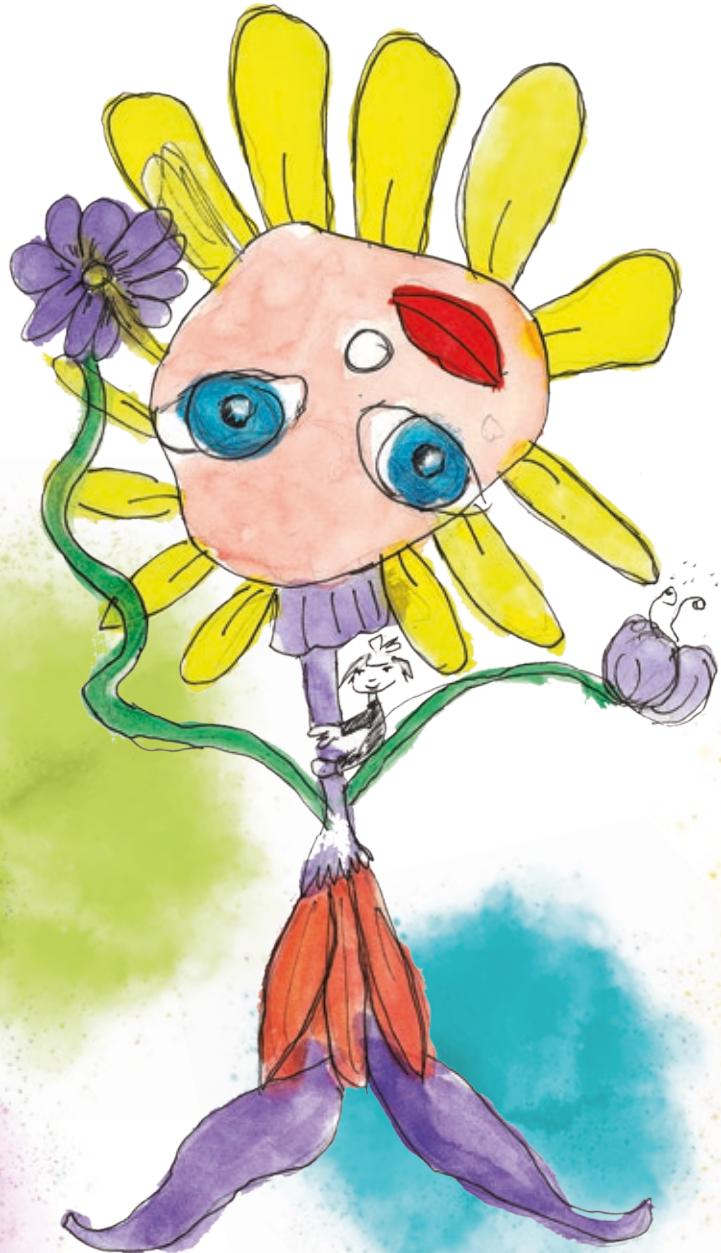
Défi climatique :
**Adapter la ville
pour demain**


Le Haillan

L'ENTREPÔT

la **LUBI**
ludothèque & bibliothèque
du Haillan

DU **jeudi**
31 Janv
au **8 Fév**
2026



RATATAM !

Festival Jeune Public #9

**BOUM * SPECTACLES * EXPOSITIONS
CINÉMA * LECTURES * DÉDICACES
CONTE * ATELIERS * JEUX**

Édito



4. Vu sur les réseaux

5. En bref

6. Décryptage

Ruisseaux et inondations : le rôle clé de la Gemapi

8. Cittaslow

9. Faciliter mon quotidien

10. Dynamique éco

11. Une journée avec

Adèle et Marie, instructrices au service urbanisme

12. Regards d'ici

Des récits de vie qui bouleversent les jeunes

13. Regards croisés

"Ma Rénov" rend possible vos projets de rénovation énergétique

14. Dossier

Défi climatique: adapter la ville pour demain

20. Coups de cœur

21. Tribunes

24. Votre agenda

La Clairière

« Le Haillan votre mag » n° 60 est le magazine d'information de la Ville du Haillan, N°ISSN 1258 – 9632 • Directrice de la publication : Andrea Kiss. • Rédactrice en chef : Lucie Mialhe • Comité de rédaction : Marie Ammeux, Stéphane Boucher, Floriane Bonadei-Muller, Éric Fabre, Martine Galès, Sarah Galy-Ramounot, Béatrice Guélin-Le Blanc, Ludovic Guitton, Catherine Morel. • Crédits photos : ville du Haillan (sauf mention contraire) et Nahla Rouchop. • Mise en pages et infographie : Elsa Miquel  • Impression : Imprimerie Laplante, Mérignac (05 56 97 15 05). • Tirage : 1 300 ex – Imprimé sur papier 100 % PEFC avec des encres végétales. Le Haillan votre mag est disponible en libre-service dans les accueils des services municipaux, en version numérique sur www.ville-lehaillan.fr et en version papier sur demande à lemag@ville-lehaillan.fr ou 05 57 93 11 34.



Relever le défi climatique : une urgence pour chacune et chacun !

L' accélération du dérèglement climatique avec des épisodes plus fréquents et plus violents de sécheresse ou de tempête nous percuté de plein fouet. D'années en années, le jour du dépassement avance inexorablement (le 24 juillet en 2025). Ces phénomènes ont des conséquences très concrètes sur notre vie quotidienne : surmortalité liée aux épisodes caniculaires, fissuration de maisons à cause des gonflements et retraits des sous-sols argileux, inondations, stress, maladies respiratoires, menaces sur la biodiversité, raréfaction des ressources...

Face à ce constat inquiétant, nous agissons et nous devons le faire rapidement. C'est ainsi que la ville donne l'exemple par des mesures très concrètes pour améliorer la vie des Haillanaises et des Haillanais : désimperméabilisation des espaces publics, plantations et création d'îlots de fraîcheur, promotion des mobilités douces et des transports collectifs, investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments, accompagnement des habitantes et des habitants pour rénover leur logement, soutien à l'économie circulaire pour recycler et réparer, système d'allumage à la demande de l'éclairage public entre minuit et 6h... autant de mesures qui permettent à l'échelle locale de faire que notre ville reste respirable et vivable à moyen et long terme. C'est aussi pour cela que nous avons choisi de mettre à jour notre Charte urbaine et paysagère avec des habitantes et habitants volontaires. Ce document riche et vivant a pour vocation d'impliquer chacune et chacun à son échelle.

Loin du catastrophisme ou du déni populiste de certains, nous prônons un monde et une ville responsables, une écologie solidaire, déterminée et volontariste pour le bien de toutes et tous.

Je vous souhaite une excellente année 2026, positive et enthousiaste !

Andrea Kiss
Maire du Haillan
Vice-présidente de Bordeaux Métropole



Récompenses aux sportives, sportifs et bénévoles méritants.

Vu sur les réseaux



De haut en bas et de gauche à droite

- 1 Le Grand Vendredi : la Rue aux enfants et l'ouverture de Saison culturelle
- 2 Signature d'une convention intercommunale pour lutter contre les violences intrafamiliales
- 3 Duoday dans les services municipaux pour Vivre ensemble avec nos différences
- 4 Journée des aînés à L'Entrepôt
- 5 Cérémonie commémorative du 11 novembre
- 6 Récompenses aux sportives, sportifs et bénévoles méritants
- 7 Village de Noël sous la halle

Suivez-nous sur [facebook](#) [instagram](#) [linkedin](#)

Combien sommes-nous ?

Du 15 janvier au 21 février, 486 adresses seront recensées par des agentes et agents recrutés et habilités par la Ville. Si votre foyer est concerné, comme 8 % des logements haillanais, vous recevrez un document d'information. Il vous faudra alors répondre au questionnaire en ligne en utilisant l'identifiant et le mot de passe communiqués dans le document. Des agentes et agents recenseurs pourront vous accompagner lors de leur passage à votre domicile ou sur rendez-vous.

Pour rappel, le recensement est un acte civique obligatoire. Vos données sont protégées par l'INSEE. La Ville compte sur votre réponse.

Lors du dernier recensement, Le Haillan totalisé 11 682 habitantes et habitants.

Service Citoyenneté et Relations usagers : 05 57 93 11 11
le-recensement-et-moi.fr

Pour voter en 2026, je m'inscris avant le 6 février

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars à partir de 8h. Toutes les citoyennes et tous les citoyens européens (même non français) peuvent voter. Voter, c'est faire entendre sa voix et participer activement à la vie de notre commune.

• Pensez à vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le 6 février.
L'inscription en ligne est très simple

mesdemarches.ville-lehaillan.fr



- Vérifiez que votre situation électorale est à jour.
- En cas d'absence, pensez à faire une procuration auprès de la police nationale à Eysines, à la gendarmerie, au tribunal d'instance le plus proche ou en ligne : www.maprocuration.gouv.fr
- Vous avez besoin d'un transport adapté vers votre bureau de vote ? Inscrivez-vous auprès du service citoyenneté et relations usagers au plus tard le mercredi 11 mars pour le premier tour et le 18 mars pour le 2^e tour.

Service citoyenneté et relations usagers :
05 57 93 11 11

Pré-inscriptions en crèche, c'est maintenant !

Les structures d'accueil Petite enfance - crèches collectives, crèche familiale, Relais Petite Enfance (RPE) et Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) - ont été présentées aux familles lors d'une réunion d'information, lundi 3 novembre à La Source.

Pré-inscriptions en crèche municipale et à la crèche associative « Les fils d'Ariane » : le service petite enfance reçoit les familles, sans rendez-vous, toute l'année. **Clôture le 20 février**, en vue de la commission d'attribution des places pour la rentrée de septembre.

05 57 93 11 04

Travaux école maternelle Centre : où en sommes-nous ?

Gros-œuvre et élévation de la structure

Les travaux, débutés en décembre, mettent en œuvre les éléments porteurs et la dalle. Le montage des murs à ossature bois isolés en paille s'étalera de début février à fin mars., dévoilant progressivement la volumétrie définitive de l'école en R+1.

Vers un bâtiment hors d'eau et hors d'air au printemps

Une fois la structure bois montée, les travaux de couverture et la pose des menuiseries extérieures prendront le relais. L'objectif est d'atteindre un bâtiment « clos et couvert » courant avril, permettant ensuite le démarrage des travaux intérieurs.

Ruisseaux et inondations : le rôle clé de la Gemapi

Un quart du territoire métropolitain est exposé aux risques d'inondations. Traversée par de nombreux cours d'eau, la Métropole a connu ces dernières années des épisodes naturels exceptionnels.

La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI), lui permet d'intervenir sur les cours d'eau, plans d'eau et les zones humides.



La taxe Gemapi : à quoi ça sert ?

Pour assurer la restauration des milieux ainsi qu'une gestion qui répond aux défis posés par nos rivières et le changement climatique, Bordeaux Métropole a décidé en 2023 de mettre en place cette taxe. En octobre 2025, bien que la ville n'ait pas fait évoluer son taux depuis 14 ans, les propriétaires ont pu constater une augmentation de leur taxe foncière due notamment à la taxe Gemapi.

Pourquoi ? L'intensification des phénomènes climatiques explique largement cette forte hausse. La métropole fait face à des besoins croissants pour renforcer les infrastructures de protection contre les inondations. Ainsi, même s'il n'existe pas de digue sur Le Haillan, les ouvrages sur Garonne permettent de protéger des risques d'inondation toutes les habitantes et tous les habitants de la Métropole.

Par exemple : investissement de 40 millions d'euros prévus pour renforcer les digues sur la rive droite.

PRÉVENIR

Le bassin versant de la Jalle de Blanquefort

La Jalle de Blanquefort, affluent en rive gauche de la Garonne, draine un bassin versant de 350 km² sur 12 communes dont Le Haillan. 176 km de cours d'eau le parcourent.

La Métropole réalise :

- l'entretien régulier du réseau hydrographique nécessaire au bon écoulement des eaux et la restauration de la ripisylve (formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau). Cet entretien est quinquennal ; le prochain est programmé en 2026 pour le ruisseau du Haillan, du Berlincan et de la Morandière, en 2027 pour la Jalle et en 2030 pour le ruisseau de Magudas.
- les études sur la qualité physico-chimique et écologique des cours d'eau.





PROTÉGER

La digue Saint-Jean / Belcier / Bègles

Cette digue, située sur le quai du Président Wilson à Bègles, a pour objectif de protéger durablement **la rive gauche** contre les crues de la Garonne.

Au Haillan

La ville est traversée par le ruisseau du Haillan et le **ruisseau de la Morandièr**e. À l'ouest, on trouve le **ruisseau du Berlincan** et au nord la **Jalle**, qui rejoint la Garonne. Bordeaux Métropole, qui a la compétence Gemapi, gère ces cours d'eau en restaurant les milieux et en favorisant la sauvegarde des zones humides, écosystèmes clé dans la limitation des impacts du changement climatique.



ENTREtenir

Le lit d'un cours d'eau appartient aux propriétaires des terrains situés sur les deux rives : ils doivent en assurer **l'entretien et le bon fonctionnement**. Les riverains disposent de la moitié du lit et de la berge attenante au terrain, l'eau étant considérée comme patrimoine commun.

- ➔ Les riverains ont le droit après accord préalable des autorités compétentes de : prélever de l'eau (jusqu'à 1 000m³/an), pêcher, extraire des matériaux.
- ➔ Les riverains ont le devoir de : entretenir le cours d'eau, prévenir des pollutions, respecter les règles.

Pour en savoir plus :

Guide *Le propriétaire riverain et la gestion des cours d'eau*



Qui contacter et pourquoi ?

Conseils et intervention : centregemapi@bordeaux-metropole.fr

Questions réglementaires et demandes d'autorisation : ddtm-sner@gironde.gouv.fr

Signaler une pollution ou un dépôt sauvage : contact@ville-lehaillan.fr

Pour tout projet de construction : service.urbanisme@ville-lehaillan.fr

Bonus : le dossier central de ce magazine vous explique, page 14, comment mieux construire aujourd'hui, face au dérèglement climatique.

En pratique :

Dans le cadre des travaux de remise en état du Parc du Ruisseau en 2025, les passerelles et cheminements devront être reculés plus loin des berges qu'ils ne l'étaient à l'origine. De plus, la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) et le zonage pluvial visant à limiter l'imperméabilisation des sols, n'ont pas permis de créer des sentiers aux normes d'accessibilité, même si les chemins restent circulables.

Allume ta rue !

Depuis le mois de novembre, l'éclairage public s'allume entre minuit et 6h du matin si vous en faites la demande. C'est très simple, depuis votre smartphone, un clic sur www.jallume.fr suffit : après avoir accepté la géolocalisation et vérifié votre position, touchez l'icône « ampoule » pour allumer instantanément les points lumineux situés sur votre trajet. L'éclairage demeure actif dix minutes avant de s'éteindre automatiquement pour éviter toute surconsommation.

« *J'allume ma rue* » renforce le confort des déplacements nocturnes tout en soutenant la transition écologique. Le Haillan est la deuxième ville de Gironde à avoir fait ce choix.

DES ITINÉRAIRES CYCLISTES BALISÉS

Pour encourager la marche et le vélo, un nouveau balisage directionnel a été déployé, indiquant les temps de trajet vers les principaux points d'intérêt : écoles, parcs, équipements sportifs, services publics... Ces panneaux incitent aussi les automobilistes à se tourner vers les modes actifs.

Au total, 71 panneaux ont été installés, presque tous sur des supports existants afin de ne pas encombrer les trottoirs et améliorer les cheminements. Fabriqués en France, dans le Béarn, ils ont été choisis et positionnés en concertation avec le panel cycliste, l'ASH Rando et un groupe de seniors du CCAS.

Les durées indiquées reposent sur une vitesse volontairement modérée, adaptée à tous les publics.



Vos rendez-vous de la transition écologique

Vendredi 16 janvier
de 15h30 à 18h30, place François Mitterrand

Stand Watt

Faites des économies d'énergie avec l'association E-Graine

Samedi 7 février

de 10h à 12h, espace de la Sablière

Atelier Jardinage au naturel

Avec l'Ecosite du Bourgailh, dans le cadre du projet métropolitain des jardins à haute biodiversité

Du 23 janvier au 4 mars

Opération de broyage des déchets verts !

par Bordeaux Métropole

Secteur Capella

à l'angle des rues Cassiopée et Capella

- Dépôt des branchages du 23 janvier au 8 février
- Distribution du broyat le 11 février de 13h à 17h30

Secteur Bel Air

: allée Jarousse de Sillac

- Dépôt des branchages du 13 février au 1^{er} mars
- Distribution du broyat le 4 mars de 13h à 17h30

Vous pouvez récupérer du broyat sans avoir déposé de branchages au préalable.

Du 2 au 31 mars

Mois de la Collecte Numérique

- Collecte d'équipements électriques et électroniques en mairie.
- Exposition photo « Les Limites du Royaume » par Paul Lemaire, hall de L'Entrepôt.

Samedi 14 mars

de 14h à 18h, espace Henri Arnould

Repair Café

Avec les bénévoles du Repair Café d'Eysines

Vendredi 6 mars

de 13h30 à 18h30, place François Mitterrand

Atelier réparation vélo

Avec Léon à vélo

Mercredi 22 avril

de 14h à 15h30, bois de Bel Air

Balade Nature ludique

Avec Cistude Nature

Animations Le Parc des Jalles

Avec Cistude Nature, au bois du Déhès

Mercredi 6 mai

de 10h à 12h

Les vieux arbres du Bois du Déhès

Vendredi 13 mars

de 19h30 à 21h30

À la découverte des Amphibiens

Mercredi 6 mai

de 10h à 12h

Les vieux arbres du Bois du Déhès

Renseignements : 05 56 16 44 26,

service.transitionecologique@ville-lehaillan.fr

Faciliter mon quotidien

Déposez plainte sans vous déplacer

L'application Ma Sécurité permet désormais de déposer plainte en ligne pour les atteintes aux biens lorsque l'auteur est inconnu. Accessible via France Connect, elle offre un dépôt simple, rapide et sans déplacement. Un accusé de réception est envoyé et un officier peut reprendre contact si besoin. L'application permet aussi de communiquer 24h/24 avec la police ou la gendarmerie, les numéros d'urgence et la localisation des services proches.

Disponible sur les stores Apple et Google Play ou en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur : www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr

Un espace spécial pour les mineurs est également disponible : www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/espace-mineurs-aide-enfants



Les bus connectés électriques sont arrivés !

Les premiers bus articulés **100 % électriques** de la ligne Express G circulent depuis le **7 novembre 2025**. Huit véhicules **produits par le constructeur** VDL inaugurent le déploiement des 40 bus prévus sur cette ligne majeure du réseau métropolitain. Après plusieurs mois de tests, ces bus de 18 m offrent une capacité de **134 voyageurs**, un meilleur confort et une motorisation silencieuse. **300 conductrices et conducteurs** ont été spécialement formés.

LES SAPINS ET LES COQUILLES D'HUÎTRES AU RECYCLAGE !

Comme chaque année, Le Haillan récupère votre sapin et le recycle pour un usage écologique. Vous avez jusqu'au 30 janvier pour le déposer dans l'enclos prévu à cet effet, situé allée Jarousse de Sillac, à Bel Air.



Attention ! Les sapins doivent être d'origine naturelle, sans décoration, ni neige artificielle.

Les « Détritivores » reprennent du service au Haillan pour la traditionnelle collecte des coquilles d'huîtres et autres coquillages. Cette année trois points de collecte sont ouverts du 20 décembre au 5 janvier : Bel Air, Sablière et Luzerne. La récolte sera valorisée par l'association « Coquilles » pour les secteurs agricole et du bâtiment.



Centre Technique Municipal : 05 56 16 87 30

Tailler sans nuire à la nature

Chaque propriétaire doit entretenir ses haies pour éviter les débordements chez la voisine, le voisin ou sur la voie publique. Mais ces végétaux sont aussi de vrais refuges pour la faune. Pour préserver oiseaux et petits mammifères, évitez toute taille du **15 mars au 15 août**. Privilégiez les interventions en hiver et laissez, si possible, quelques zones non taillées pour offrir abri et nourriture.

💡 Lire aussi « **La haie champêtre et la loi** » sur le site de la LPO (Ligue de Protection des oiseaux).



La recyclerie Axolotl au Forum mondial de l'ESS

La 7^e édition du Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (GSEF) s'est tenue cette année à Bordeaux, rassemblant plus de 4000 personnes venus du monde entier. Pour l'occasion, la recyclerie haillanaise Axolotl a souhaité porter les couleurs de la seconde main en organisant un défilé de mode éco-responsable et inclusif sur le parvis du Hangar 14, ouvert au grand public.

Une trentaine de bénévoles ont pu porter le message : « *la mode durable est accessible à toutes et à tous* ».

Ouverte depuis bientôt un an, la recyclerie compte déjà plus de 2 800 adhérentes et adhérents et participe activement à de nombreux événements locaux. Très engagée en faveur de l'inclusion, elle accueille des personnes en situation de handicap ou dans un parcours de réinsertion.



DÉJÀ UNE QUINZAINE D'ENTREPRISES HAILLANAISES RENCONTRÉES

Depuis 2024, des visites d'entreprises, réalisées par un élu et un technicien, permettent de rendre compte de la diversité économique de notre territoire, de mieux comprendre les activités et de découvrir les nombreux savoir-faire locaux.

Présentation de l'activité de l'entreprise et des locaux, temps d'échange où les dirigeantes et dirigeants expriment leurs problématiques ou leurs besoins. La collectivité facilite la mise en contact vers les structures compétentes, transmet des kits d'accompagnements et plus généralement, nourrit le lien avec son tissu économique local.

Axolotl

94 avenue Pasteur / 09 81 56 04 40
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h
Facebook : Recyclerie Axolotl
Deux autres structures de l'ESS sont présentes sur la commune :
La Boutik 4, rue Galilée : mercredi vendredi 11h 17h
Jalles Solidarités, 5 square Condorcet : 05 56 34 16 66

DU NOUVEAU ET DU CHANGEMENT !

AISSAOUI Lyna

Pédicure-Podologue DE
Centre médical de consultations urgentes, Actipark, 78 Avenue de Magudas
05 33 89 00 95 / 07 65 82 37 90
lyna.aissaoui.podologie@gmail.com
Rendez-vous possibles sur Doctolib

Atelier Dominique Landais

Tapissier d'ameublement en siège
8 rue des Genêts
06 07 86 40 01

Maison Auzène Galisson

Boulangerie-Pâtisserie-Snacking
1 place François Mitterrand
05 47 74 14 99

Institut d'esthétique

Onglerie, massages, soin du visage, beauté du regard...

6 rue Bernard de Girard

- **Corps et âmes** : Somatorelaxologie
✉ corps & âmes – 06 31 94 87 97
- **L'instant plus belle**
✉ linstantplusbelle – 07 65 69 02 46
- **Passion ongles**
✉ passion.ongles33 – 07 82 62 96 31

Adèle et Marie

Instructrices au service urbanisme

Une autorisation d'urbanisme à déposer ? Un conseil pour améliorer votre habitat ? Les instructrices du **service urbanisme et aménagement** sont vos interlocutrices en mairie. Elles vous accompagnent tout au long de votre projet.

8h30 : dans le calme du matin

À peine installées, nous plongeons dans nos mails. Les urgences sont gérées en premier, les autres mails glissés dans les « à traiter ». En parallèle, nous enregistrons les autorisations d'urbanisme (à l'exception des autorisations de travaux), qui ont été déposées en ligne sur la plateforme « guichet unique de Bordeaux Métropole » urbanisme.bordeaux-metropole.fr. C'est une mécanique précise pour lancer la journée !

“ Chaque dossier raconte un projet de vie. Notre rôle consiste à rendre possible ce qui peut l'être. ”

10h : place à l'analyse des dossiers

Les pièces manquantes et les services extérieurs à consulter (SDIS*, DDTM*, Enedis, Bordeaux Métropole...) sont identifiés. Le matin reste le meilleur moment pour joindre les partenaires. Objectif : faire avancer chaque demande, lever les doutes et sécuriser les projets.

13h30 : au cœur du travail d'instruction

De retour après la pause : relances, réunions techniques, étude de plans. On imprime, on assemble, on corrige. On échange avec les pétitionnaires, on explique. Notre mission est complétée par des visites de chantier. Une étape discrète mais essentielle : s'assurer de la conformité des travaux sur le terrain avec les autorisations délivrées.

15h : des réponses sur-mesure

Les rendez-vous permettent d'examiner les projets avant dépôt : quand un simple appel ne suffit pas, nous rencontrons les administrés les mardis et jeudis pour juger de la faisabilité de leur projet et les conseiller au mieux afin de trouver les bonnes solutions au regard de la réglementation et de la Charte d'urbanisme, d'architecture et de paysage de la commune : (lire page 14). Si besoin, nous les orientons vers le CAUE* pour un conseil spécialisé.

Les missions au long cours

Bien d'autres tâches s'ajoutent au quotidien : répondre aux notaires, gérer les autorisations pour les ERP*, les demandes d'enseignes et publicités, traiter les taxes associées (TA* et TLPE*), organiser l'archivage, préparer les dossiers pour la numérisation (une obligation depuis 2022 pour chaque dossier d'urbanisme). Une face moins visible, mais indispensable. Un peu comme les fondations d'un bâtiment : on ne les voit pas, mais tout repose dessus !

*CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

*DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

*ERP : Etablissement recevant du public

*SDIS : Service départemental d'incendie et de secours

*TA : Taxe d'Aménagement

*TLPE : Taxe Locale sur la publicité extérieure

Des récits de vie qui bouleversent les jeunes

Au Haillan, La Source et le CAPRI* sensibilisent les collégiennes et collégiens grâce à des témoins aux parcours de vie hors du commun.

“ Les témoins sont intervenus dans les deux collèges, rencontrant ainsi près de 300 élèves.

”

C' est à l'initiative de Rachel Brunel et Fouad Saanadi, membres de l'association CAPRI*, qu'est né le projet « **Témoignages** », imaginé après une formation sur la prévention de la radicalisation menée avec La Source. Spécialisé dans l'accompagnement des familles et la sensibilisation des jeunes, le CAPRI souhaitait proposer aux classes de quatrième des collèges Andrée Chedid et Émile Zola une action forte autour du vivre-ensemble, de la diversité et des discriminations. Pour toucher les élèves, Rachel et Fouad conçoivent une matinée immersive : petits groupes, salle plongée dans le noir, un témoin éclairé, un récit de vie brut. **Les interventions frappent : exil depuis la Syrie ou l'Afghanistan, handicap et résilience, parcours d'un**

ancien néonazi, survivante du génocide rwandais ou encore journaliste menacé dans son pays. Des histoires singulières qui captivent, y compris les élèves réputés difficiles. L'impact est immédiat : discussions animées en classe, curiosité entre groupes, besoin de comprendre. Le projet se prolonge avec des ateliers d'écriture et la réalisation d'un court-métrage projeté lors d'une soirée rassemblant parents, élèves et enseignants. Fort de ce succès, Rachel, Fouad et leurs partenaires envisagent déjà une nouvelle édition : « *pour la rentrée suivante, nous envisageons de poursuivre cet événement avec un autre projet, un échange interculturel avec une autre ville, le Maroc ou peut-être une ville d'Andalousie* » confie Rachel.



*CAPRI : apolitique et laïque, le CAPRI (Centre d'Action et de Prévention contre la Radicalisation des Individus) est une association qui met en œuvre des actions à destination des familles, des professionnels et des jeunes.

Joyeux anniversaire à M. Discontanzo qui a soufflé ses 100 bougies !

Marie-Pierre Maillet, conseillère municipale, lui a remis des chocolats et une bouteille de vin pour l'occasion.





"MaRénov"

rend possible vos projets de rénovation énergétique

En achetant une maison très dégradée du parc Sainte-Christine au Haillan, Julia Cardin et sa famille ont pu la transformer entièrement grâce au dispositif Ma Rénov' de Bordeaux Métropole.

Lorsque Julia Cardin visite pour la première fois cette maison du Haillan, l'état du bâti contraste avec l'attractivité du quartier. Une habitation vieillissante, laissée sans entretien pendant des années mais idéalement située. Pour cette famille, c'était la seule opportunité d'achat cohérente avec son budget. Julia se met rapidement en quête de solutions d'accompagnement. C'est ainsi qu'elle découvre le dispositif **Ma Rénov', proposé par Bordeaux Métropole**. Un conseiller dédié les suivra tout au long du projet : compréhension des démarches administratives, conseils sur le choix des entreprises et vérification de la cohérence des devis. Julia souligne « *la patience et la pédagogie* » du conseiller qui ont permis d'avancer sereinement malgré la complexité du dossier, « *il prenait vraiment le temps de décortiquer chaque étape* ».

Les travaux débutent dès l'achat, en août. Isolation de la toiture,

remplacement des menuiseries, installation d'une pompe à chaleur, mise en place d'une VMC, ajout d'un poêle à bois... Le couple jongle entre leurs emplois, leur fille entrée en maternelle et les multiples étapes du chantier, non sans fatigue mais avec détermination. Certaines options techniques, comme l'usage de matériaux biosourcés, permettent de bénéficier d'aides supplémentaires, « *on a réussi à débloquer 1000 euros supplémentaires pour l'isolation. Ce sont de petits plus qui comptent beaucoup dans un budget global* ». L'ensemble est complété par un prêt à taux zéro obtenu auprès de leur banque. Trois ans après la fin des travaux, **les bénéfices sont concrets**. Le confort thermique s'est nettement amélioré et les factures énergétiques se révèlent beaucoup plus basses que les estimations initiales fournies lors de l'achat. La maison, désormais dotée d'équipements performants, offre une consommation maîtrisée même en période d'augmentation des tarifs.

Pour Julia, malgré les contraintes du chantier, l'expérience reste positive. Selon elle, sans l'accompagnement de Ma Rénov', un tel chantier serait resté hors de portée.

Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ? Bordeaux Métropole peut vous accompagner. Une équipe de conseillers France Rénov' vous aide à déterminer les travaux adaptés, à analyser les devis, et à monter vos dossiers de subvention. Vous bénéficierez de conseils gratuits, neutres et indépendants, lors de rendez-vous sur la commune ou en visioconférence.

Je demande une aide à la rénovation énergétique de mon logement individuel (Ma Rénov) - mesdemarches.ville-lehaillan.fr



Le dossier

Défi climatique : adapter la ville pour demain



Notre climat change : faire évoluer la ville en conséquence est l'affaire de toutes et tous. Pour y répondre, Le Haillan a mis à jour sa *Charte d'urbanisme, d'architecture et de paysage* : une boussole pour bâtir un cadre de vie durable, harmonieux et innovant.

« LA CHARTE : UNE VRAIE SOURCE D'INSPIRATION »

« Lorsque j'ai reçu le courrier de la municipalité m'invitant à participer à l'élaboration de la Charte, j'ai tout de suite été intéressé, car je m'étais déjà posé ces questions d'aménagement. Nous avons d'abord parcouru Le Haillan à pied et à vélo pour repérer les bonnes pratiques existantes et les points d'intérêts urbanistiques. Après ces visites, nous avons mis en commun nos observations, puis les urbanistes et les architectes ont rédigé la Charte. Je la trouve réellement inspirante lorsque l'on souhaite se lancer dans des aménagements durables. C'est un document qui apporte des recommandations éclairantes. »

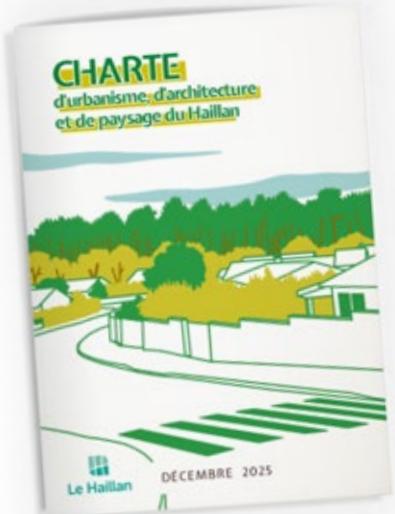
Remi Maury,
directeur de projet informatique,
habitant du Haillan.



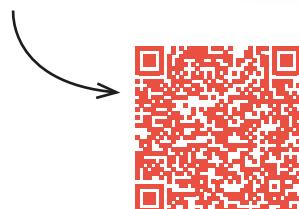
La Clairière, un îlot de fraîcheur en centre-ville

Le Haillan, une ville *équilibrée* à préserver

Un tiers d'habitation, un tiers d'espaces naturels, un tiers de zone économique. La ville s'est développée selon cette harmonieuse règle des trois tiers et entend poursuivre sur cette voie. Pour préserver cet équilibre et répondre aux nouveaux enjeux climatiques, la municipalité a réécrit sa **Charte d'urbanisme, d'architecture et de paysage**, dont la première édition datait d'il y a 10 ans. Élaborée de façon concertée avec un groupe de citoyennes et citoyens haillanais, des élus et des experts, elle s'adresse à toutes et tous : habitantes et habitants, aménageurs, collectivité. **Elle apporte des outils concrets pour les prochaines années.**



 Lien vers [la Charte d'urbanisme, d'architecture et de paysage](#)



Charte d'urbanisme, d'architecture et de paysage : *penser la ville autrement*

La municipalité s'engage pour construire ensemble une ville verte, résiliente et apaisée. La mise à jour de la Charte d'urbanisme, d'architecture et de paysage vient renforcer cette action. Elle offre des repères et fiches-actions sur quatre thématiques : construction, biodiversité, cadre de vie et mobilité. La Ville donne l'exemple par des mesures très concrètes dont voici un extrait.

I.

Eau : assainir et désimperméabiliser les sols

► Ce que fait la Ville avec ses partenaires

Mieux maîtriser l'assainissement, favoriser l'infiltration de l'eau pour limiter les risques d'inondation... Consciente de ces enjeux, la Ville a désimperméabilisé une partie des cours d'école, certains parkings et espaces publics.



Places de stationnement avenue de la République

Quelques réalisations concrètes :

- La Fab de Bordeaux Métropole les ayant identifiés pour faire une zone de compensation écologique destinée à préserver les espèces locales, les anciens cours de tennis de la rue des Dahlias ont été rendus perméables aux eaux de pluie.
- Avenue de la République, les travaux ont notamment mis fin au débordement du réseau d'assainissement sur la chaussée et chez des riverains.
- Les places de parking de la rue de la Morandière, de l'avenue de la République, du parking du stade et de l'allée Blanche Peyron ont été réalisées en dalles enherbées.
- Les allées du cimetière ont été désimperméabilisées et végétalisées.

→ Ce que dit la Charte

Préserver une pente douce pour limiter le ruissellement, récupérer l'eau de pluie, privilégier les végétaux plutôt que les revêtements minéraux, créer des noues végétalisées... La Charte propose des solutions simples pour mieux gérer l'eau à l'échelle de chaque parcelle (cf. charte p.50).

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations qui assure une gestion raisonnée des berges du Haillan) apporte également des recommandations utiles pour l'entretien des habitats près des cours d'eau (Lire aussi le Décryptage pages 6-7).

Agir pour la qualité de l'eau

Depuis 2023, la régie de l'eau Bordeaux Métropole assure une gestion publique de l'eau, qui a été étendue en 2026 à l'exploitation de l'assainissement et du pluvial. La régie de l'eau garantit ainsi une approche globale du cycle de l'eau.

Le +

Depuis 2021, Le Haillan a adopté une gestion écologique du cimetière : arrêt des produits phytosanitaires et création de refuges LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour favoriser la biodiversité.



2. Apaiser la circulation

► Ce que fait la Ville

Réduire le bruit, limiter la pollution de l'air, sécuriser les déplacements : pour répondre à ces enjeux, la Ville mise sur son réseau historique de venelles complété de nouvelles voies dans la ZAC. Le passage en ville 30 a permis d'abaisser la vitesse. Avec la mise en place d'un nouveau plan de circulation, plus d'un millier de véhicules ne traversent plus le centre-bourg chaque jour. De nouveaux itinéraires dédiés aux piétons et cyclistes se développent, pour concilier sécurité et autonomie des plus jeunes et plus âgés.

Quelques réalisations concrètes :

- Le Bus express G et deux parcs relais (Rostand et Cantinolle) contribuent à désengorger la circulation. Un parking silo est en construction dans le quartier Mermoz, en entrée de ville.

➔ Ce que dit la Charte

Stationnements vélos, bornes de réparation et de gonflage, revêtements innovants favorisant l'accessibilité, limitant les risques de chute et facilitant l'infiltration de l'eau... La Charte présente ces aménagements, explique leur utilité et souligne les progrès déjà engagés au Haillan.

Le +

Le chemin Anne Franck, derrière l'école élémentaire Luzerne et le collège Andrée Chédid, possède un éclairage doux (2700K) pour la biodiversité, un revêtement clair pour réduire la chaleur et un liant végétal issu de l'industrie du bois.



3. Économiser l'énergie et les ressources

► Ce que fait la Ville

Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, collaboration avec Solevent, dispositif « J'allume ma rue » pour un éclairage ponctuel entre minuit et 6h (lire page 8), réhabilitation de l'hôtel de ville... La Ville multiplie les actions pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles et sa facture énergétique.

Les travaux de construction d'une chaufferie bois pour le réseau de chaleur urbain « Le Haillan énergie » desserviront les futurs bâtiments du projet Cœur de ville du Haillan et les bâtiments publics du centre-ville.

➔ Ce que dit la Charte

Isolation des toitures et des façades, protection solaire extérieure des baies, ventilation naturelle, matériaux biosourcés, gestion économe de l'eau : la Charte détaille les grands principes pour adapter les logements et nouvelles constructions au changement climatique, notamment lors des épisodes de forte chaleur.

Le +

Le service urbanisme vous accompagnent dans vos projets de construction :



FOCUS SUR

La conception

bio-climatique

p.39

de la Charte



Développer les îlots de fraîcheur

► Ce que fait la Ville

Avec 48% de couverture arborée et herbacée, ses parcs, ses ruisseaux et ses zones humides, Le Haillan dispose d'un patrimoine naturel précieux. Ces trames vertes et bleues forment de vrais corridors écologiques. Pour les renforcer, la Ville multiplie les initiatives : en intégrant des jardins partagés, en plantant un verger collectif, ou en installant des voiles d'ombrage à la Source.

➔ Ce que dit la Charte

Choix des essences, modes de plantation, création de points d'eau, nichoirs, passages à hérissons ou à amphibiens, création de clôtures perméables et ajourées... La charte réunit des pratiques simples pour préserver la biodiversité de votre parcelle et participer à la continuité des corridors écologiques sur toute la commune.



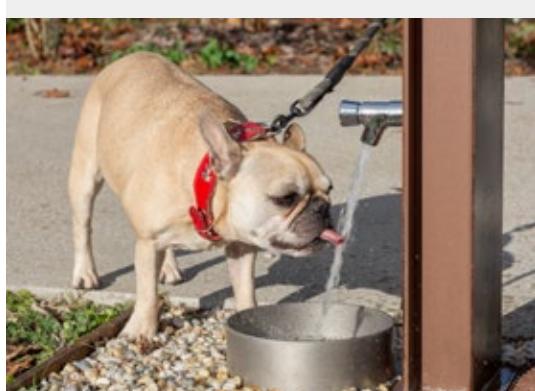
Square d'Alembert

FOCUS SUR

Favoriser la biodiversité sur sa parcelle
p.54 à 57 de la Charte

Le +

Des points d'eau ont été créés, accessibles également aux animaux.



« Un regard expert sur les essences champêtres »

Iris Boutin

chargée d'études « Environnement »,
association Arbres et paysages en Gironde

Implantée au Haillan, l'association « Arbres et paysages » travaille avec la municipalité pour créer des îlots de fraîcheur dans les écoles ou planter des arbres fruitiers. Nous avons participé à une balade à vélo au Haillan avec les urbanistes de la commune pour apporter notre regard expert sur les aménagements paysagers.

Le mot des élus



Monique DARDAUD

Adjointe déléguée
à l'urbanisme et à la
vie économique

La charte d'architecture et de paysage est un outil, conçu avec et pour ses futurs utilisatrices et utilisateurs. Au-delà des éléments de contexte, ce document est composé de fiches pratiques destinées à être consultées seules, ou en étant accompagné des instructrices du service urbanisme. La charte est aussi disponible en libre accès sur le site de la ville.

Réalisée dans sa première version en 2015, elle ne pouvait rester en l'état, du fait notamment des évolutions climatiques que nous subissons tous les jours. Elus et techniciens ont eu à cœur de consulter la population et les professionnels en leur proposant des rendez-vous pour traverser la ville à pied, à vélo et se retrouver autour d'une table pour mettre en commun constats et propositions. Nous avons

travaillé avec un bureau d'étude pour élaborer la structure du document. Nous nous sommes particulièrement appliqués à constituer des fiches pratiques thématisées : Construction, Biodiversité, Cadre de vie et Mobilité, avec plusieurs entrées de lecture : par unité paysagère, par type de destinataire (habitante/ habitant, collectivité, professionnel), et par niveau d'implication. Je suis ravie de cette réalisation, un document pédagogique indispensable qui devrait amener plus de confort aux services de la mairie et aux administrés pour traiter leurs différents besoins.

Cet outil vient compléter le PLUi* pour faire évoluer la commune dans la bonne direction au regard des enjeux climatiques en particulier.



*PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, réalisé en collaboration avec les services de Bordeaux Métropole.

MIEUX TRAITER LES DÉCHETS

Développer les filières de recyclage, de compostage et de valorisation énergétique contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au Haillan, de nouveaux espaces de tri et de collecte sont déployés à moins de 300m de chaque habitat collectif pour diminuer les déchets.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Haillan, ville engagée et labellisée

Mobilités douces, préservation de la biodiversité, résilience alimentaire, gestion des déchets, éco-exemplarité municipale... Le service de la Transition écologique agit au quotidien pour le développement durable. L'engagement global de la commune lui a valu l'obtention du label **Cittaslow** en 2022, qui distingue les villes attentives à la qualité de vie et au rythme doux.

 **Label Cittaslow**



Coups de cœur

PRIX FEMINA ÉTRANGER

PRIX DU ROMAN FNAC

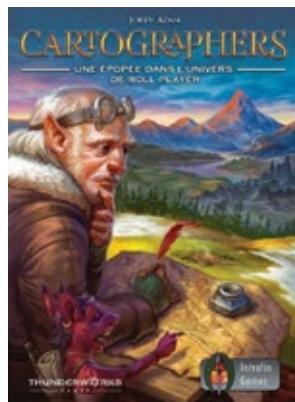


Les éléments

John Boyne
JC Lattès, 2025

Une écriture élégante et fouillée.

“ 4 récits, 4 destins, 4 éléments. J'ai aimé que l'auteur nous laisse cheminer aussi longuement avec ses personnages, sans jamais les juger. Une de mes plus belles découvertes de l'année ! »
Rose-Line



Cartographers

Jordy Adan
Intrafin games, 2020

Jeu de société.
À partir de 10 ans.

“ Devenez le plus grand cartographe du royaume de Nalos ! À chaque saison, des objectifs de dessin pour marquer le plus de points possible. »
Ezra

Qui a gobé Steeve ?

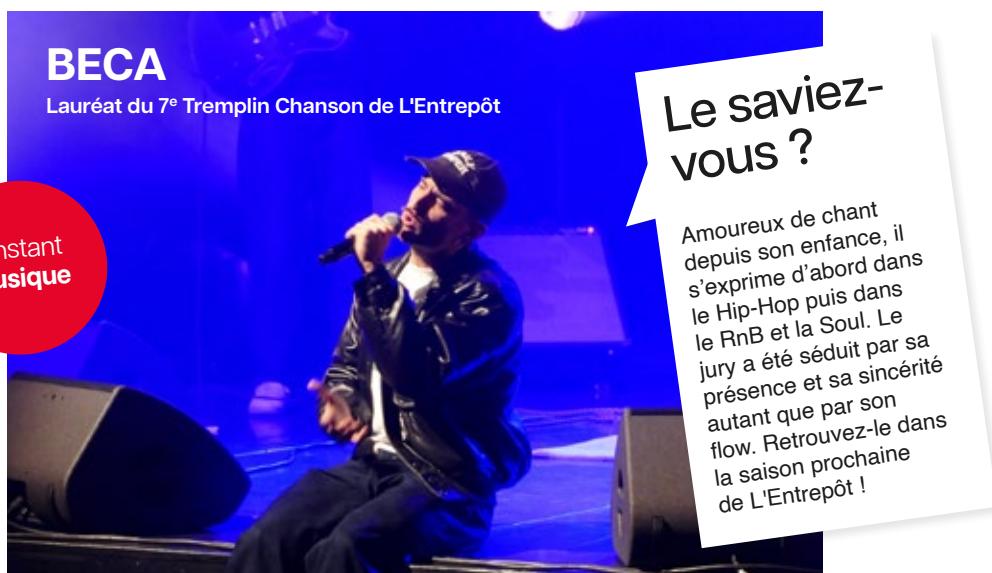
Susannah Lloyd et Kate L'élan vert

Un album génial à lire à haute voix.
3-6 ans.

“ Steeve, le petit ver de terre est trop drôle ! Marcel, le grand oiseau ne peut pas s'empêcher de le picorer. »
Antonin



L'instant
musique



Le saviez-vous ?

Amoureux de chant depuis son enfance, il s'exprime d'abord dans le Hip-Hop puis dans le RnB et la Soul. Le jury a été séduit par sa présence et sa sincérité autant que par son flow. Retrouvez-le dans la saison prochaine de L'Entrepôt !

Suivez-le sur
Instagram :
@beca_records
YouTube :
en flashant ce QRcode



Envoyez-nous vos coups de cœur du Haillan !
Photos artistiques, insolites, pittoresques... à lemag@ville-lehaillan.fr ou sur Instagram #villeduhaillan !

Tribunes

GROUPE D'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

« Le Haillan [toujours] avec vous »

Être une terre d'accueil des entreprises, ça se travaille !

Le Haillan doit son développement à l'arrivée de grandes entreprises sur son territoire, à partir des années 60. Un tiers de sa surface est ainsi consacrée à l'économie.

On l'oublie trop souvent mais l'agriculture est une activité économique à part entière et notre ville compte 4 exploitations et plusieurs agriculteurs. Les élus de la ville ont récemment demandé à sacrifier plusieurs dizaines d'hectares de terrains agricoles au profit de nos maraîchers dans le cadre du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains.

Depuis plusieurs années, nous créons un terrain favorable pour notre vitalité économique et l'emploi. Les décisions récentes d'ArianeGroup de conforter son site haillanais (activités composites) ou la création d'un campus numérique (innovation 3D) par Safran, il y a quelques années, en sont les meilleurs exemples. En novembre, The Exploration Company (TEC), une pépite du new space a choisi de s'installer sur la commune après avoir été incubée dans la pépinière de Bordeaux Technowest, que la ville du Haillan a contribué à créer avec ses voisines de Mérignac et Saint Médard en Jalles. En reprenant les anciens locaux de Steris, TEC participe à revitaliser des bâtiments laissés vacants au printemps dernier.

HyPrSpace, autre entreprise haillanaise innovante dans le spatial, s'ancre sur le territoire et vient de lever des fonds à hauteur de 21 millions d'euros.

Dans l'informatique, CGI a annoncé consolider son implantation au Haillan avec près de 1 300 salariés.

Et que dire enfin du tissu des très nombreuses PME présentes sur le territoire, que ce soit dans la sous-traitance, la low-tech, l'économie dite « ordinaire », le commerce ou l'artisanat ? Ce tissu est volontairement diversifié : la Ville accompagne aussi bien les entreprises conventionnelles que les initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire, convaincue de leur rôle essentiel en matière d'emploi, d'innovation et de cohésion territoriale.

En parallèle, 2 sites économiques majeurs ont été développés.

Aux 5 Chemins, plusieurs entreprises, liées au secteur du bâtiment, sont déjà installées. D'autres affinent leur permis de construire avec l'aide des services métropolitains et municipaux. Un village artisanal vient compléter l'offre et répond à une attente forte des nombreuses TPE et des startups issues de l'incubateur.

L'ancien site Thalès fait l'objet d'une totale reconversion, particulièrement vertueuse puisqu'elle n'imperméabilise

aucun m² supplémentaire par rapport à l'ancienne implantation. Les 60 000m² de locaux neufs en construction ont pour vocation à accueillir des activités industrielles.

Le projet Cœur de ville prévoit près de 1 000m², dont la moitié de locaux destinés à accueillir des commerces de bouche et une autre moitié pour des professions médicales et paramédicales.

La ville, avec l'aide de la Métropole, accompagne ses 800 entreprises dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence pour qu'elles prospèrent : aménagement économique, documents d'urbanisme, déclarations diverses (enseignes etc), production de logement pour les salariées et salariés...

Notre attractivité est réelle. Le Haillan est d'ailleurs, en termes d'installation des entreprises, la 3ème destination sur la Métropole après Bordeaux et Mérignac.

C'est un travail de longue haleine qui porte ses fruits aujourd'hui.

**Les élues et élus
du groupe majoritaire
"Le Haillan toujours avec vous"**

Tribunes

GROUPE D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

« Le Haillan Réuni »

Fin de mandat. Le vernis se fissure. La participation citoyenne n'est qu'une façade limitée par des décisions verrouillées et des consultations d'apparat. Beaucoup de discours pour peu de pouvoir réel. Les Haillanaises et les Haillanais méritent mieux que des boîtes à idées vidées de leur utilité.

Les investissements s'accumulent, mais les priorités disparaissent. On reconstruit la Mairie comme un monument, on aligne 10 millions, tandis que sécurité et mobilité stagnent. L'image passe avant le quotidien, qui se dégrade.

On prétend maîtriser les dépenses, mais la dette continue d'augmenter. Les

marges se réduisent, les coûts s'envolent, conséquence d'un entretien insuffisant des bâtiments communaux. On parle de sobriété, mais la gestion ressemble à une fuite en avant maquillée en succès.

L'urbanisme suit la même logique. On promet une ville apaisée tout en préparant 500 logements. On densifie à tout prix en éludant les futurs impacts sur les écoles, les voies et les services et la circulation déjà mise à mal...

On multiplie photos et vidéos. L'autopromotion devient permanente. Derrière une vitrine qui se veut éclatante, le fond s'est terni. On se raconte plus qu'on ne gouverne.

Un mandat ne se limite pas à un décor. Il doit écouter, répondre, expliquer. Les habitants n'ont pas besoin d'histoires flatteuses mais de clarté, de cohérence et de courage.

Le réveil citoyen devient indispensable pour que Le Haillan retrouve une gouvernance digne, lisible et honnête. Pour que la ville cesse d'être une affiche et redevienne un projet.

Le Haillan Réuni : Hervé Bonnaud, Aurélie Dufraix, Sophie Tanguy

« Une ambition pour Le Haillan »

Après un mandat autoritaire (sens de la circulation), dogmatique (absence de vidéoprotection) et sourd aux problématiques des habitants (simulacre de consultation citoyenne), il est temps de repenser la démocratie municipale. Les habitants ne veulent plus de beaux discours ni d'effet de com, ils veulent des actes, des solutions concrètes, concertées, responsables et expliquées vis-à-vis de la gestion municipale. Les haillanais ne sont ni dupes, ni dénués de bon sens. Tous unis pour le changement.

**Liste citoyenne d'opposition
« Une ambition pour Le Haillan » : Bruno Bouchet.**

N'a pas transmis de texte.

Cécile Ajello

Le débat d'orientation budgétaire a signalé un endettement croissant de la ville, plus de 5 M en 2024 et plus de 7 M fin 2025 soit plus 32%. Inévitablement quelque que soit le résultat des élections une augmentation des impôts suivra.

Ce débat a été pimenté par la prise de parole courageuse d'un élue de la majorité, il a dénoncé l'inaction de la municipalité face à l'insécurité grandissante de la ville. Que reste-t-il d'apaisé au Haillan si ce n'est un slogan publicitaire. L'équipe municipale a vu son 1^e adjoint écarté, cette prise de parole annonce-t-elle une expulsion à 3 mois des élections ?

Erika Vasquez, élue communiste d'opposition

Quel choix autoritaire de cette majorité municipale concernant ce plan de mobilité, avec ses conséquences au quotidien dans notre ville ! Au Haillan, comme sur la métropole, la voiture reste encore le moyen de déplacement principal. Cette décision imposée ne tient pas compte de cette réalité. Privilégions la concertation citoyenne pour élaborer ce plan de mobilité afin de répondre aux vrais besoins, en favorisant l'équilibre entre voiture et alternatives durables.

Éric Ventre, Conseiller Municipal d'opposition

Droit de réponse

Conformément à l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, Madame Vasquez, estimant avoir été désignée dans la tribune libre publiée par le groupe majoritaire dans le numéro 58 du magazine municipal, a sollicité l'insertion d'un droit de réponse.

Ce droit de réponse est publié ci-après dans les limites fixées par la loi, et sous la responsabilité exclusive de son auteure.

Madame La maire Andréa KISS,

Dans l'édition 58 de la publication « le Haillan votre Mag » vous avez en page 21 consacré l'article 'Tribunes -groupe d'expression de la majorité aux élus de l'opposition.

Conformément à l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse je vous ai demandé le 15 juillet 2025 un droit de réponse octroyé tardivement et après mon intervention auprès du Préfet

Dans cet article me concernant vous faites référence à un comportement « problématique, et méprisant a l'égard de mes collègues. Lesquels ? vous n'avez pas été en capacité de me les fournir. Ais-je reçu le moindre courrier, une demande m'incitant à m'interroger sur ces éventuels comportements ? Sont-ils venus me voir ? A l'heure de mon troisième mandat à votre côté, je ne peux que m'étonner. Soudainement les valeurs que je défens et que nous devrions défendre seraient-elles devenues trop problématiques ? trop à gauche ?

Vous faites allusions à mon opposition aux réseaux sociaux. Faut-il vous rappeler que lorsqu'on est élu, on ne connaît que trop les propos calomnieux, désobligeants auxquels nous sommes assujettis dans notre fonction. Vous faites d'ailleurs régulièrement intervenir le modérateur sur vos propres publications. Vous avez-vous-même mis un terme à la possibilité de commenter en direct les conseils municipaux, considérant que ces derniers vous étaient défavorables. Maintenant que je les utilise dans les règles, en étant toujours factuelle, argumentée et respectueuse de votre fonction, vous m'en faites le reproche ?

Dernière accusation et pas des moindres, vous me reprochez de ne plus habiter le HAILLAN et que de ce fait je vous cite : j'ai « perdu ma légitimité à m'exprimer ». Vous êtes la première magistrate de la ville, vous ne devriez pas ignorer la législation. Vous avez déjà vécu cette situation dans votre précédente mandature. Il s'agissait de Mr FOURCAUD, élu d l'opposition qui a conservé son poste sans que vous lui en fassiez le reproche public. De plus vous contestez ma légitimité or ce reproche n'est pas fait à MME GUERRE Carole actuellement élue de la majorité, ancienne adjointe, qui est exactement dans la même situation que moi. Pourquoi cette discrimination ?

Pour terminer, vous mentionnez la nécessité d'être sur les listes électorales du Haillan pour être légitime. Elue par les Haillanais, comment ne pas être légitime ? Je vous rappelle que pour rester conseiller municipal il faut conserver sa qualité d'électeur, c'est-à-dire rester inscrite sur une liste électorale, ce qui est mon cas, pas nécessairement sur celle de la commune ou s'effectue le mandat (article L9 et L11 du code électoral).

Vous avez Madame la Maire délibérément, au mépris des règles électorales porté atteinte à mon intégrité de conseillère municipale. Je le déplore car dans un contexte nauséabond où les élus sont déjà soumis à nombre d'attaques, vous ne faites qu'aviver les tensions alors que notre travail, notre investissement auprès de la population est plus que jamais indispensable.

Les haillanais et Haillanaises jugeront.

Erika Vasquez

votre agenda

Janvier

Du 6 janvier au 21 février

18h30-20h30, La Source

Bref, c'est décidé. Concours d'écriture d'histoires courtes

Ecrivez-nous une courte histoire de 30 lignes environ (1 800 signes). Le jury récompensera les textes sensibles, décalés ou créatifs samedi 25 avril à l'occasion d'une représentation de lecture à haute voix.

Participation gratuite ouverte aux enfants et aux adultes.

Renseignements, règlement et formulaire de participation sur lalubi.lehaillan.fr/bref

Tous les jeudis,
du 6 janvier au 26 mars

10h30-11h30, espace de la Sablière

Yoga sur chaise

Association YOGAKINESIO :
06 95 79 94 30

Consultez les autres dates sur
www.ville-lehaillan.fr

Samedis 10 janvier, 28 février
et 7 mars

10h30-11h30, collège Andrée Chedid
Stage Boost Afro Yoga Danse

Ados-Adultes

Association Cie Fabre & Sénou
Facebook : [@ciefabresenou](https://www.facebook.com/ciefabresenou/) /
06 23 12 20 67

Consultez les autres dates sur
ciefabresenou@yahoo.com

Dimanche 11 janvier

8h30, départ du parking de la Sablière

Randonnée pédestre "Sortie galette"

Balade sur la commune du Pyla.

Niveau 1 - Inscription préalable

ASH Randonnée et Montagne :

06 48 88 06 12 ou 06 07 65 38 12

Consultez les autres dates sur

www.ashrando.fr

Du 13 janvier au 7 février

14h, bibliothèque

Exposition *Mon vrai métier*

par Séverine Vidale

Dans le cadre de Ratatam !

Bibliothèque : 05 57 93 11 31

Mardi 20 janvier

19h, L'Entrepôt

Règles, limites et autorité bienveillante



© Pascal Rousse

Conférence par Hélène Junier, psychologue de l'enfance, docteure en psychologie, conférencière et formatrice. Auteure de plusieurs ouvrages de vulgarisation scientifique, elle intervient auprès des professionnels et des familles sur les thèmes de l'autorité bienveillante, des émotions, du sommeil et de l'accueil du jeune enfant, avec une approche fondée sur les données de la recherche. Suivie d'une séance de dédicaces.

Gratuit – Sur réservation :



Vendredi 23 janvier

10h-11h30

Groupe de paroles des parents d'enfants porteurs de handicap

Gratuit sur réservation

La Source : 05 56 34 94 10

Samedi 24 janvier

11h-18h, Gymnase Georges Ricart

Fête du jeu

Au programme : baby gym, escape game, jeux de société...

Entrée gratuite. Buvette payante.

Ludothèque : 05 57 81 87 21



Mardi 27 janvier

19h-21h, collège Emile Zola

Conférence dédiée à l'orientation des collégiennes et collégiens

Gratuit sur réservation

La Source : 05 56 34 94 10

Février

Du samedi 31 janvier
au dimanche 8 février

L'Entrepôt - Bibliothèque -
Ludothèque

Festival jeune public : RATATAM ! – 9^e édition

Spectacles, cinéma, expos, concours de dessins et de grimaces, lectures musicales, dédicaces, jeux, ateliers créatifs et même une grande boum !

Cette année, le festival accueille comme marraine Séverine Vidal, écrivaine et scénariste de bande dessinée.

Gratuit (ou tarif selon activité) ; à partir de 3 ans.

Contact : 05 56 28 71 06



Dimanches 1^{er} février et
1^{er} mars

16h30-18h30, gymnase Bel Air
Stage de danse indienne

Tarifs : duo 35 €, seul 30 €

Association *Masti Punjab Di*
Réservation : via HelloAsso ou
missnandini@hotmail.fr

Samedi 7 février

14h-17h, salle de danse domaine de Bel Air
Stage de danses Afro-Contemporaines pour Ados-Adultes

Association "Cie Fabre & Sénou"
Renseignement : 06 23 12 20 67
ciefabresenou@yahoo.com
Facebook @ciefabresenou5

Samedi 21 février

16h-23h, espace de la Sablière
Soirée sur le Népal

Films réalisés par ICE Himalayas, avec M. Duchene (ICE).
Repas népalais et stand d'artisanat népalais.
Inscription préalable

ASH Randonnée et montagne :
06 48 88 06 12
Consultez les autres dates sur
www.ashrando.fr



©rawpixel.com

Du 9 février au 13 février

8h30-18h30, espace Henri Arnould
Stage multisports 6-12 ans

Au programme : badminton, gymnastique, football, tir à l'arc et bien d'autres.

Tarif : 100 € la semaine ou 25 € la journée

Repas au restaurant scolaire et goûter inclus.

Inscription obligatoire

ASH Sport Eveil & Multisports :
07 61 20 14 28 ou
ash.multisports@gmail.com

Mardi 24 février

19h-21h, La Source
Groupe de parole des parents d'enfants TDA-H

Gratuit sur réservation

La Source : 05 56 34 94 10

votre agenda

Mars

Mardi 10 mars

19h-21h, Le Ranch

Accompagnez votre ado dans son orientation scolaire

Conférence dédiée à l'orientation
des secondes

Lycées, apprentissage, écoles
supérieures, universités,
parcoursup... accompagnez votre
ado dans son orientation scolaire.

*Inscription : 05 56 34 94 10 -
lasource@ville-lehaillan.fr*

Dimanches 15 et 22 mars
(dans le cas d'un second
tour)

À partir de 8h, bureaux de vote du
Haillan

Elections municipales

Plus d'informations page 5



Service citoyenneté et relations
usagers : 05 57 93 11 11

Samedi 21 mars

11h, bibliothèque

Lecture à haute voix

Venez écouter les participants des
ateliers d'écriture ou partager vos
propres écrits originaux !

Bibliothèque : 05 57 93 11 31

Du 27 mars au 29 mars

7h, départ du parking de la Sablière

Week-end Montagne

Vallée de Campan (Hautes Pyrénées).
Randos en raquette, avec des
panoramas à couper le souffle, des
forêts de pins enneigées. Hébergement
en gîte de groupe Campan.

Niveau 2 à 3

Inscription au préalable

ASH Randonnée et Montagne :
06 48 88 06 12 ou 06 07 65 38 12
www.ashrando.fr

Samedi 27 mars

18h30-21h30, ludothèque

Soirée jeux

Pour les passionnés de jeux de société
Ludothèque : 05 57 81 87 21.



Samedi 28 mars

Domaine de Bel Air

Serial Kickerz Block Party #5

Festival hip-hop avec village associatif, graff, dj et diverses animations gratuites
suivies d'un battle de danse (entrée payante) où s'affronteront les meilleurs
danseurs mondiaux du moment en 2 contre 2 All style. Et aussi : tournoi de
basket, initiation de skate, village sportif...

Programme et billetterie : www.serialkickerz.com

Co-organisé par l'association Foksabouge, La Source, l'Eycho et le Carrousel.

La Source : 05 56 34 91 10

Foksabouge : 06 12 62 93 20

Avril

Samedi 4 avril

Carnaval

Toutes et tous à roulettes !

Programme à venir sur
www.ville-lehaillan.fr

Du 23 au 25 avril et
du 20 au 23 mai

L'Entrepôt et la LuBi

Les Cogitations #9^e édition

Festival des arts moqueurs avec
Djamil le Shlag, Akim Omiri, Florence Mendez, Jason Brokers, le philosophe humoriste **Yves Cusset**, la compagnie **Le Grand Colossal** Théâtre et leur pièce drôlissime La Chienlit - Pour un fascisme ludique et sans complexe, la **Cie du Grand Soir** et leur pièce satirique Jacques et Chirac, **Christophe Alévèque** et sa revue de presse avec les dessinateurs des Cogitations et bien-sûr quelques surprises de bon-aloï !

www.lentrepot-lehaillan.fr



Samedi 25 avril

11h-12h30, bibliothèque

Bref, c'est décidé. Lecture et remise des prix

Lecture à haute voix d'une sélection de textes et remise des prix du concours d'écriture d'histoires courtes, animée par Alexandre Cardin, comédien de la compagnie Crypsum, en présence du jury présidé par Urbs.

Tout public · Entrée libre · Gratuit.

Dans le cadre des *Cogitations*.

Bibliothèque : 05 57 93 11 31



Sans oublier vos rendez-vous réguliers :

Samedis 17 janvier, 28 février, 14 mars, 25 avril

14h, ludothèque

Café jeux

Pour les passionnés de jeux de société.

Ludothèque : 05 57 81 87 21

lalubi.lehaillan.fr

Vendredis 30 janvier, 20 mars

19h-20h30, La Source

Apéros langues

Anglais, allemand, espagnol et LSF (langue des signes française).

Possibilité d'ouvrir de nouvelles tables.

Gratuit

La Source : 05 56 34 94 10

Vendredis 23 janvier, 6 février, 6 mars et 3 avril

18h30-20h30, La Source

Apéros couture

7 € l'atelier sur inscription et adhésion à La Source :

www.helloasso.com/associations/centre-socio-culturel-la-source

La Source : 05 56 34 94 10



Le Haillan

2026
BONNE ANNÉE

Découvrez
la vidéo sur :
www.ville-lehaillan.fr



**La Maire et le Conseil municipal,
les agentes et agents vous souhaitent leurs meilleurs vœux !**

